

PARCOURS APRI BEP

Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers

2018
2019

MASTER MEEF Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
Mention Pratiques et ingénierie de la formation

Modalités de la formation : master 1 hybride : présentiel et à distance, master 2 à distance

Débouchés possibles

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue d'une spécialisation et d'une évolution dans la carrière, permettant ainsi de répondre aux besoins de formation des cadres dans les domaines de l'éducation et de la formation (formateur.rice dans l'enseignement supérieur, conseiller.ère pédagogique spécialisé, inspecteur.rice de l'éducation nationale, directeur.rice de structures relevant du médico-social...). Une poursuite des études en doctorat est possible.

Modules d'approfondissement

Grande difficulté scolaire 1, Troubles des fonctions cognitives, Troubles du spectre autistique 1, Troubles du langage et des apprentissages, Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école

Modules de professionnalisation

Enseigner en SEGPA ou EREA ; Enseigner en RASED ; Coordonner une ULIS ; Enseigner en UE

Équipes de recherche d'appui

Le master Accessibilité pédagogique, remédiation, inclusion pour les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers s'appuie sur cinq laboratoires :

Le laboratoire interdisciplinaire Paragraphe, EA 3491 Universités de Cergy-Pontoise et de Paris

Présentation générale

Cette formation s'adresse à des professionnels déjà en exercice qui travaillent avec des élèves ayant des « besoins éducatifs particuliers ». Cette expression, couramment utilisée au niveau européen, désigne très largement ceux qui ont besoin d'une adaptation des méthodes d'éducation et d'enseignement et englobe aussi bien les enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap que les élèves en grande difficulté scolaire ou les jeunes dont le français est la langue de scolarisation.

En M1 la formation permet de préparer la certification interne à l'Éducation nationale, le CAPPEI. La formation CAPPEI est ouverte à des enseignants du premier et du second degré, en poste dans un établissement ou service accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers, qui sont désignés par les DASEN. Le M1 APRI BEP proposé par l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles est ouvert sur les sites d'Antony, Cergy Hirsch et Saint-Germain-en-Laye de l'université de Cergy-Pontoise. Il est également proposé, par convention, aux enseignants concernés inscrits aux ÉSPÉ de Guyane, de la Martinique et à l'Institut de formation des maitres de la Nouvelle-Calédonie.

Il comprend : un tronc commun, des modules de professionnalisation et des modules d'approfondissement. Les modules de professionnalisation concernent les enseignants exerçant en RASED, ULIS école et ULIS collège, SEGPA, EREA, UE. Les modules d'approfondissement portent sur les difficultés ou les troubles suivants : Grande difficulté scolaire (1), Grande difficulté de compréhension des attentes de l'école, Troubles des fonctions cognitives, Troubles spécifiques du langage et des apprentissages, Troubles du spectre autistique (1). Une partie des modules d'approfondissement se déroule à distance.

La formation aide les professionnels à construire les compétences nécessaires pour analyser les besoins éducatifs particuliers des enfants et adolescents et inscrire des réponses à ces besoins au sein de projets individuels et collectifs définis dans le temps, évalués et concertés avec l'ensemble des partenaires. Pour cela, elle articule les apports de la pédagogie, des didactiques, de la psychologie.

La formation prépare à devenir une personne - ressource contribuant, par son engagement au sein d'une équipe partenariale, à la transmission des principes d'une école inclusive de façon à favoriser l'inscription de chacun des élèves dans une école ouverte à tous. Un tronc commun important permet aux stagiaires de s'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive (apports des sciences humaines), de connaître les structures et dispositifs dans lesquels exercent leurs collègues et d'être ainsi mieux préparés aux missions d'orientation. Apports théoriques et mises en situation préparent au partenariat avec les familles et les professionnels d'autres secteurs.

La réflexion sur la pratique est placée au centre de la formation par un dispositif de vidéo-formation.

En M2, la formation vise l'approfondissement des connaissances en didactiques des disciplines (français et mathématiques), en psychologie du développement et des apprentissages, en psychopathologie et en histoire et sociologie des politiques éducatives. Elle permet une compréhension approfondie des évolutions conceptuelles, juridiques et réglementaires dans lesquelles s'inscrivent les politiques actuelles concernant les enfants et adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers et l'école inclusive. Les cours ont pour objectif une familiarisation avec les recherches actuelles et la rédaction du mémoire celui d'une formation à la recherche.

Le master permet un approfondissement de la professionnalité des enseignants en vue soit d'une spécialisation et d'une évolution dans la carrière, permettant ainsi de répondre aux besoins de formation des cadres dans les domaines de l'éducation et de la formation (formateur dans l'enseignement supérieur, conseiller pédagogique spécialisé, inspecteurs de l'éducation nationale, directeurs de structures relevant du médico-social...).

Programme du master

Volume horaire global du master 1 : 300 h de cours et stage en alternance sur un poste support de formation dans le domaine de l'enseignement spécialisé.

Les compétences visées à la fin de la formation

- Agir en respectant une éthique professionnelle fondée sur des principes d'hospitalité et d'éducabilité.
- Analyser les potentialités et les besoins des élèves dans une perspective d'évaluation formative et formatrice.
- Élaborer et mettre en œuvre des adaptations pédagogiques et didactiques en fonction de l'analyse des besoins éducatifs.
- Élaborer et mettre en œuvre des projets individuels et collectifs permettant le développement de pratiques inclusives au sein des établissements scolaires.
- Développer des relations de confiance et de partenariat avec les parents des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.
- Développer des relations de partenariat avec les professionnels et les institutions pour permettre une continuité des parcours des élèves ayant des besoins éducatifs.
- Connaître le cadre réglementaire et l'environnement institutionnel départemental pour contribuer aux décisions d'orientation dans le respect des droits.
- Être une personne ressource pour les enseignants dans la scolarisation inclusive des élèves ayant des besoins éducatifs particuliers.
- Analyser et organiser sa pratique professionnelle en référence à des connaissances fondées sur la recherche en psychologie, didactiques des disciplines et sciences de l'éducation.
- Connaître les domaines de recherches dans le champ de la psychologie, des didactiques et des sciences de l'éducation pour actualiser ses connaissances.
- Formuler une problématique et des hypothèses de recherche. Recueillir des données cohérentes avec un cadre théorique et les analyser.

Contacts

Responsables du parcours

Frank Jamet - frank.jamet@u-cergy.fr
Carine Royer - carine.royer@u-cergy.fr

Adresses des lieux de formation

Université de Cergy-Pontoise

Master 1

Site de formation d'Antony

26 rue Léon Jouhaux - 92160 Antony
Tél. 01 46 11 62 00 - Fax 01 46 11 62 99

Site de formation de Cergy-Hirsch

Av. Bernard Hirsch - BP 70308 - 95027 Cergy cedex
Tél. 01 34 35 37 40 - Fax 01 30 38 85 00

Site de formation de Saint-Germain-en-Laye

5 rue Pasteur - 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 84 47 00 - Fax 01 30 87 47 50

Master 2

Uniquement à distance.

Volume horaire global du master 2 : 192 h de cours et au moins 120 h de stage en milieu professionnel.

→ Master 1 - Programme détaillé

UE 1 • Culture professionnelle

S'approprier les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive. Connaître le cadre législatif et réglementaire. Connaître les partenaires du secteur médico-social. Savoir agir en partenariat avec les familles

UE 2 • Gestes professionnels

Identifier les besoins éducatifs particuliers et apporter des réponses didactiques, pédagogiques et éducatives adaptées. Se former pour être une personne ressource

UE 3 • Approfondissement

Module obligatoire. Répondre aux besoins des élèves en grande difficulté scolaire. Module optionnel. 4 options possibles. Répondre aux besoins des élèves ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages; Répondre aux besoins des élèves ayant des troubles des fonctions cognitives; Répondre aux besoins des élèves ayant des troubles du spectre autistique; Répondre aux besoins des élèves ayant de grandes difficultés de compréhension des attentes de l'école

UE 4 • Professionnalisation en fonction du lieu d'exercice

Se professionnaliser pour exercer en RASED ; en SEGPA ; en ULIS ; en UE

UE 5 • Dossier professionnel

UE 6 • Stage en alternance

→ Master 2 - Programme détaillé

UE 1 • Psychologie, trois cours au choix (chaque cours est de 12 h)

Le raisonnement
Troubles spécifiques du langage
Apprentissage et feedback
Les conduites à risque chez l'adolescent

UE 2 • Approfondissements didactiques, un cours au choix (chaque cours est de 12 h)

Didactique du français et BEP
Didactique des mathématiques et BEP

UE 3 • Sciences de l'éducation - 24 h

Histoire et sociologie des politiques éducatives dans le champ du handicap

UE 4 • Méthodologie de l'entretien - 6 h

UE 5 • Séminaire mémoire - 30 h

UE 6 • UE méthodologiques libres

Anglais pour la recherche (en EAD) - 15 h
Méthodologie expérimentale, ouvert aux étudiants du parcours recherche en éducation - 24 h
Méthodologie sciences de l'éducation, ouvert aux étudiants du parcours recherche en éducation - 24 h

→ Master 2 - Précisions

UE 1 • Le master 2 s'adressant à des professionnels exerçant à plein temps, il peut être effectué en deux ans. Les cours sont dispensés entièrement à distance. Dans le cas de connexions synchrones, les horaires sont aménagés pour convenir à des étudiants salariés.

Conditions d'admission

Accès en master 1

Être titulaire d'une licence et être titulaire de l'enseignement public ou privé. Être inscrit en année de préparation au CAPPEI par décision de l'inspection académique. Pour des étudiants non titulaires d'une licence, accès possible grâce à une validation des études supérieures - VES. VAPP possible.

Accès en master 2

Cas 1. Étudiants titulaires du master 1 de cette spécialité

Droit d'accès automatique. Dans le cas d'une reprise d'étude, admission sur décision de la commission pédagogique (examen de la qualité du stage, du mémoire professionnel, des motivations de l'étudiant).

Cas 2. Étudiants titulaires d'un diplôme bac + 4 sans expérience professionnelle

Être titulaire d'un master 1 en psychologie de l'enfance et de l'adolescence. Admission sur décision de la commission pédagogique après examen d'un dossier (diplômes, CV professionnel, lettre de motivation, projet de recherche).

Cas 3. Étudiants, qui sont des enseignants, titulaires d'un diplôme bac + 4 et du CAPPEI, du CAPASH ou du CAPSAIS ou du 2 CASH

Admission sur décision de la commission pédagogique après examen d'un dossier (diplômes et lettre indiquant le parcours professionnel et le champ disciplinaire dans lequel l'étudiant souhaite inscrire son projet de recherche).

Cas 4. Étudiants, qui sont des enseignants, titulaires du CAPPEI, du CAPASH ou du CAPSAIS ou du 2CASH, qui ont (ou non) une licence, mais pas de diplôme bac + 4

Il est nécessaire de constituer un dossier pour obtenir une validation des études supérieures, VES.

Le dossier VES comprend les diplômes, un CV professionnel indiquant les formations suivies, une synthèse d'une page du mémoire professionnel (cette synthèse indiquera notamment les principales références théoriques utilisées, la démarche adoptée, les conclusions). Une lettre indiquant le champ disciplinaire dans lequel l'étudiant souhaite inscrire son projet de recherche. Admission sur décision du jury VES du diplôme après examen du dossier.